

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV »), s'applique à toutes les offres de formation ou de conseils proposées par Cody conseils ou faisant l'objet d'une commande par tout client (ci-après « le Client »). Les CGV ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles Cody conseils s'engage à vendre une prestation de formation professionnelle ou de conseils. Pour certaines formations, des conditions particulières de vente précisent ou complètent les présentes CGV.

2. Inscription

Toute prestation est réputée ferme et définitive quand la commande dûment renseignée par le Client est renvoyée par tout moyen à Cody conseils (courriel, courrier postal).

Toute inscription/commande vaut acceptation des présentes CGV.

Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature de la commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par Cody conseils, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formations à ses besoins.

Cody conseils se réserve le droit de réviser les présentes CGV à tout moment, les nouvelles CGV s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre Cody conseils et le Client.

3. Documents légaux et contractuels

- Cody conseils adresse au client un devis ou une convention de formation ou un contrat établi en 2 exemplaires.
- Le client s'engage à retourner à Cody conseils un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise pour les personnes morales, avant le début de la formation.
- Dès réception du devis, du contrat ou de la convention, qui valent acte d'engagement, le Client recevra une confirmation d'inscription par courriel.
- Une attestation de présence (feuille d'émargement) dûment signée par chaque participant et le formateur, est adressée au Client ou à l'OPCO ou organisme tiers après une formation.
- Le règlement intérieur est remis et signé par chaque participant, en amont de la formation.
- Une attestation de fin de formation en conformité avec les feuilles d'émargement est remise au client à l'issue de la formation.

4. Tarif, Facturation, règlement

Les prix sont indiqués sur le devis, la convention ou le contrat de formation. Des tarifs sont consultables sur le site internet de Cody conseils et sur le catalogue de formations de l'année en cours. Les prix sont indiqués en euros et nets de taxe, Cody conseils étant non assujetti à la TVA.

Nos tarifs sont forfaitaires et comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation.

Une facture en 2 exemplaires sera communiquée au Client ou à l'organisme tiers, ou OPCO désigné par le Client, à l'issue de chaque formation.

Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité à titre d'indemnité, même si le ou les participants ne se sont pas présentés.

- La facture est payable à réception, après chaque formation.

- Pour les formations intra et inter-entreprises, une facture d'acompte de 30% est adressée au Client au moment de la commande. Des factures complémentaires seront émises au fur et à mesure de l'avancement de la prestation.

Les règlements sans escompte par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de Cody conseils sont acceptés.

En cas de règlement par un organisme tiers, OPCO..., il appartient au Client d'effectuer les démarches nécessaires auprès de l'organisme tiers, OPCO..., et de nous faire parvenir l'accord de prise en charge avant le début de la formation. Si l'accord ne nous est pas parvenu au démarrage du stage, la formation sera totalement facturée au Client.

En cas de prise en charge partielle par l'organisme tiers ou l'OPCO, le reliquat sera facturé au Client.

Dans le cas où l'organisme tiers ou l'OPCO ne prend pas du tout en charge le coût de la formation pour quel que motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points.

5. Pénalités de retard

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de Cody conseils donnera lieu à l'application d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (Code de Commerce, Art L 441-5). Exigible sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

6. Remplacement, annulation et report

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit Cody conseils et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la formation.

Vous disposez de la faculté d'annuler ou reporter une inscription sans frais sous réserve d'en informer Cody conseils par lettre recommandée avec accusé réception ou par courriel avec accusé de réception, reçu au plus tard quatorze [14] jours calendaires avant la date de la formation.

En cas d'annulation moins de quatorze [14] jours calendaires avant la date de la formation (ou de la première séance d'un cycle), les sommes dues seront payées diminuées d'une indemnité de 50%.

En cas d'annulation moins de huit [8] jours calendaires avant la date de la formation, le montant en totalité de la formation reste dû en totalité à titre d'indemnité à Cody Conseils

Cody conseils, se réserve le droit d'annuler ou de reporter les formations si le nombre de participants est jugé insuffisant sur le plan pédagogique au plus tard quatorze [14] jours calendaires avant la date de la formation ou en cas de problèmes techniques. Cody conseils, se réserve le droit de modifier les dates ou de remplacer le formateur en cas de nécessité impérieuse.

7.Convocation

La convocation et les informations pratiques (lieu, horaires, accès) seront communiquées au Client par courriel, dès réception de la commande ou du contrat de formation, dans les 3 semaines avant la formation.

8.Outils pédagogiques

Le libre choix est laissé à Cody conseils qui adaptera ses outils en fonction de la nature, du niveau et des objectifs de formation de la mission.

9.Programme et moyens pédagogiques

Le programme et les moyens pédagogiques définis par Cody conseils et sur lesquels il s'engage, sont joints en annexe du devis.

10.Propriété intellectuelle

Tous les documents créés ou émis par Cody conseils demeurent sa propriété exclusive.

Le Client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de Cody conseils ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de Cody conseils ou de ses ayants droit.

Les documents transmis par le Client dans le cadre d'une personnalisation de la prestation restent la propriété exclusive du Client. Cody Conseils s'engage à ne pas les utiliser en dehors du champ d'intervention de l'action de formation.

11.Confidentialité

Cody conseils s'engage à garder le caractère secret de toutes les informations que le Client pourrait lui transmettre pour les besoins de réalisation de la formation.

12.Garantie de qualité

Cody conseils met en œuvre ses formations dans le respect des textes législatifs et du Référentiel National Qualité Qualiopi mentionné à l'article L.6316 du Code du Travail.

13.Communication

Le Client accepte d'être cité par Cody conseils comme Client de l'offre de services dans le cadre de son activité commerciale, aux frais de Cody conseils. À cet effet et sous réserve du respect des dispositions de l'article 11 ci-dessus, Cody conseils peut mentionner le nom du Client, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe comme interne.

14. Informatique et libertés

Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, Cody conseil met en œuvre un traitement de données à caractère personnel pour la gestion des inscriptions. Les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription.

Pour toute information, question ou réclamation, le Client peut s'adresser à Karine KANNIAH au 06.11.82.78.55 du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures ou par courriel : karine.kanniah@codyconseils.com ou par courrier postal à : CODY CONSEILS Karine KANNIAH 9, avenue Léon Blum 91200 Athis Mons, et indiquer vos nom, prénom et adresse.

15.Cas de différend

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera recherché dans tous les cas, seul le tribunal de commerce d'Evry sera compétent.

CODY CONSEILS

9, avenue Léon Blum 91200 Athis Mons

Tél : 06 11 82 78 55

Courriel : karine.kanniah@codyconseils.com

www.codyconseils.com